



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Michel ISSINDOU
Député-Maire de Gières

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame Françoise GALLETI
Présidente
ABA Apprendre Autrement Isère
12 Place de la Liberté
38400 SAINT MARTIN D'HERES

A Saint Martin d'Hères, le 21 juin 2010

Réf - MI / SEN 2010-04465

Dossier suivi par: Mme Soizic LOQUET-NAËL
04.76.57.04.37

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu le courrier par lequel vous me faites part de votre souhait de voir l'autisme reconnu comme grande cause nationale en 2011.

Le Premier Ministre est aujourd'hui le seul acteur dans la décision de l'agrément « grande cause nationale ». L'appel à candidature fait l'objet d'un communiqué diffusé sur son site internet. Les demandes sont ensuite adressées à la Direction du Développement des Médias dans le mois qui suit.

La procédure d'agrément est donc d'ordre réglementaire et non législative. C'est pour cette raison juridique que je ne peux soutenir la proposition de loi des députés CHOSSY et FASQUELLE.

Pour autant le combat de votre association a retenu toute mon attention et me semble mériter tout mon soutien. Afin de relayer vos préoccupations auprès du gouvernement, j'ai souhaité reprendre les arguments figurant dans votre document, dans le cadre d'une question écrite adressée à M. François FILLON, Premier Ministre, dont vous trouverez le texte dans le document ci-joint. Je ne manquerai pas de vous informer de la réponse qui m'aura été communiquée.

Je me tiens à votre disposition pour en discuter au cas où vous le jugeriez utile.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Bien à vous,

Michel ISSINDOU